

**-REUNION du Bureau du 24 juin 2025
COMPTE-RENDU**

Le Bureau du Syndicat mixte Bugey – Côtière – Plaine de l'Ain s'est réuni le mardi 24 juin 2025 à 18h30 à Chazey-sur-Ain.

Etaient présents

M. NANCHI	Président du Syndicat mixte BUCOPA
Mme BOLLACHE	1 ^{ère} Vice-présidente du Syndicat mixte BUCOPA
Mme POMMAZ	3 ^{ème} Vice-présidente du Syndicat mixte BUCOPA
M. BOURDEAUDUCQ	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
M. de BOISSIEU	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
M. GAITET	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
M. MANOS	6 ^{ème} Vice-président du Syndicat mixte BUCOPA
M. PREMILLIEU	Chef de projet du Syndicat mixte BUCOPA
Mme PARIS	Assistante

Etaient excusés

M. BELAIR	2 ^{ème} Vice-président du Syndicat mixte BUCOPA
Mme BERRODIER	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
M. DELOCHE	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
M. GINET	5 ^{ème} Vice-président du Syndicat mixte BUCOPA
M. GUYADER	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
Mme OBADIA	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
M. PELLETIER	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
Mme VEYSSET-RABILLOUD	Membre du Syndicat mixte BUCOPA

En préambule, Monsieur le Président remercie les membres présents et rappelle ensuite les points à l'ordre du jour.

► AVIS DU SYNDICAT MIXTE SUR LE PROJET DE PLU DE SAINTE-JULIE

Le projet de PLU est présenté aux membres du Bureau.

Les membres du Bureau constatent que dans sa rédaction le PLU ne semble pas avoir pris en compte les conclusions de l'état initial de l'environnement et de l'évaluation environnementale qui souligne l'absence de capacité de traitement supplémentaire de la station d'épuration et qui conditionne ainsi le développement résidentiel de la commune à la réalisation de travaux sur la STEP.

De manière générale, les membres du Bureau constatent que le projet de développement est compatible avec le SCoT, mais qu'à ce stade les équipements publics ne permettent pas la réalisation des programmes de logements envisagés.

A l'unanimité, les membres du Bureau rendent un avis favorable sous réserve de prendre en compte les remarques formulées dans le présent avis.

► AVIS DU SYNDICAT MIXTE SUR LE PROJET DE PLU DE SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST

Le projet de PLU est présenté aux membres du Bureau. Ils constatent que le projet de PLU est compatible avec les objectifs assignés par le SCoT à la commune qui fait partie du pôle structurant de la Côtière.

A l'unanimité, les membres du Bureau rendent un avis favorable sous réserve de prendre en compte les remarques formulées dans le présent avis.

► AVIS DU SYNDICAT MIXTE SUR LE PROJET DE PLU DE LAGNIEU

Le Président indique qu'il ne participera pas à la présentation technique du PLU et ne prendra pas part au rendu de l'avis sur ce PLU étant lui-même élu de la commune de Lagnieu. Le projet de PLU est présenté aux membres du Bureau.

Il demande à Anne BOLLACHE de présider à sa place et quitte la salle.

Après la présentation, les membres du Bureau s'interrogent sur le problème de temporalité qui existe entre le développement de la station d'épuration et la capacité de développement de la commune, notamment au vu de l'accroissement de population lié à l'arrivée des EPR 2.

A l'unanimité, les membres du Bureau rendent un avis favorable sous réserve de prendre en compte les remarques formulées dans le présent avis.

▶ AVIS DU SYNDICAT MIXTE SUR LE PROJET DE PLU DE TORCIEU

Le projet de PLU est présenté aux membres du Bureau. Les membres proposent que soit rajouté dans l'avis qui sera rendu par le Syndicat mixte BUCOPA « de permettre aux agriculteurs de faire des réserves d'eau ». Lionel MANOS demande si une étude a été réalisée pour le stockage de l'eau. Olivier PREMILLIEU précise que le SCoT fait juste une préconisation.

A l'unanimité, les membres du Bureau rendent un avis favorable sous réserve de prendre en compte les remarques formulées dans le présent avis.

▶ AVIS DU SYNDICAT MIXTE SUR LE PROJET DE LA MODIFICATION N°1 DU PLU DE SAINT-JEAN-LE-VIEUX

Le contenu du projet de modification est présenté aux membres du Bureau. Les membres du Bureau ne formulent pas de remarques particulières

▶ AVIS DU SYNDICAT MIXTE SUR LE PROJET DE LA MODIFICATION N°2 DU PLU DE BEYNOST

Le contenu du projet de modification est présenté aux membres du Bureau. Les membres du Bureau ne formulent pas de remarques particulières.

▶ AVIS DU SYNDICAT MIXTE SUR LE PROJET DE SCOT ARRETE DU SEPAL

Au cours de la présentation technique, les élus du Bureau notent que l'agglomération lyonnaise fait le choix de diminuer l'accueil de population dans l'hyper centre (Lyon -Villeurbanne) au profit d'une approche multipolaire de l'aménagement de l'agglomération lyonnaise.

Cette inclinaison de la métropole lyonnaise pour le développement des territoires péri-urbains s'appuiera notamment sur le développement de nouvelles offres de mobilités telles que le SERM qui concernera aussi le territoire du BUCOPA.

Au regard de ces interconnexions et de ces complémentarités territoriales, les membres du Bureau demandent que dans l'avis rendu cette conception multipolaire de l'aménagement prenne en compte les impacts sur son territoire et la nécessité d'envisager des coopérations renforcées.

Les membres du Bureau rappellent que le territoire du BUCOPA, en cours de révision, rappelle son attachement à cette vision multipolaire de l'aire métropolitaine lyonnaise contenue dans le chapitre commun de l'InterScot. Ils précisent aussi être engagé dans le développement du mixte énergétique décarboné, et souhaitent par ailleurs, que les décisions d'ordre national en matière énergétique opérées sur son territoire soient prises en compte par les SCoT limitrophes.

▶ AVIS DU SYNDICAT MIXTE SUR LA DEMANDE D'ASSOCIATION DE LA CC LES BALCONS DU DAUPHINÉ A LA REVISION DU SCOT BUCOPA

Le Président fait part aux membres du Bureau de la demande formulée par la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné d'être associée tout au long de la procédure de révision générale du SCoT. Après discussion, les membres du Bureau décident de ne pas donner une suite favorable à cette requête car celle-ci sera consultée lors de l'arrêt du SCoT.

▶ POINT INFORMATION

- Retour sur le COPIL du 14 mai :

Lors de ce Comité de pilotage, les membres ont travaillé sur une nouvelle armature urbaine qui a été présentée aux 4 intercommunalités lors des rencontres qui ont eu lieu début juin avec le cabinet d'étude ATOPIA et le Syndicat mixte BUCOPA.

- **Retour sur les rencontres avec les 4 intercommunalités :**

Le Président indique que lors des réunions dans les 4 intercommunalités, les échanges ont été riches et intéressants, et ces réunions ont permis de faire remonter les problématiques de chacune des 4 intercommunalités. Il s'agit désormais de prendre en compte tous ces éléments pour travailler sur notre nouvelle stratégie générale d'aménagement qui commence par redéfinir notre armature urbaine.

- **Point agenda :**

- Le mardi 08 juillet 2025 à 14h00 à Chazey-sur-Ain, il s'agira du 3^{ème} COPIL, (salle des Ecuries, Chazey)
- Le mercredi 17 septembre 2025 à 17h00 à Chazey-sur-Ain, il s'agira du 2^{ème} Comité de concertation (Amphithéâtre Chazey)
- Le 22 octobre 2025 à 14h30 à Chazey-sur-Ain, il s'agira d'un séminaire à destination des élus (Amphithéâtre, Chazey)
- 2 réunions publiques seront organisées au 4^{ème} trimestre 2025. Elles devront avoir lieu avant le 15 décembre 2025.

Enfin, la date du prochain Bureau est fixée :
Le 17 septembre 2025 à 19h00.

La séance est levée à 21h00